

CHARTRE DE L'EDUCATEUR

Article 1

Cette charte a pour but de responsabiliser l'éducateur afin de garantir en priorité la mise en sécurité optimale des enfants inscrits à l'école VTT, licenciés au VELOROC, leur enseigner les fondamentaux techniques et pédagogiques de la pratique du VTT cross country.

Article 2

L'école VTT est partie intégrante de la structure VELOROC, tous les éducateurs sont licenciés au VELOROC, y compris les stagiaires en formation personnelle.

Aucun adulte non éducateur n'est autorisé à suivre les cours.

Le Comité Directeur du VELOROC étudie et valide les candidatures pour intégrer l'équipe de moniteurs de l'école VTT

Article 3

Les directives techniques et pédagogiques sont définies par le Directeur, Cadre Technique diplômé d'Etat, membre du Comité Directeur, responsable du fonctionnement de l'école VTT

Article 4

Tout Educateur s'engage à suivre une formation diplômante au sein de la F.F.C, des séances internes de perfectionnement, à respecter les mesures de sécurité imposées par la législation en vigueur, à transmettre au Comité Directeur la feuille de présence remplie, informer tout incident survenu pendant le cours.

Article 5

Il est fortement recommandé à chaque Educateur de suivre une formation à l'A.F.P.S., de se doter obligatoirement d'une pharmacie de premier secours, du matériel de réparation minimum, de disposer de son téléphone mobile en état de marche en permanence, d'un sifflet, du répertoire téléphonique d'urgence.

Article 6

Etre Educateur à l'école VTT, c'est mettre en valeur l'image du VELOROC, par le comportement, le relationnel, la tenue, le respect des horaires

Article 7

Les recettes de l'école VTT permettent divers avantages (annexe 1) sous réserve d'assiduité, du niveau de formation, du nombre d'élèves, après une période de validation. Chaque éducateur remettra en fin de mois sa fiche de frais engagés pour ses déplacements (annexe 2)

Article 8

Suivant la politique prônée par le Comité Directeur du VELOROC, la volonté d'assister à des séances d'information contre le dopage, permettra de comprendre et de combattre ce fléau par l'éducation et la prévention.

Fait à Cavaillon, le.....

L'Educateur

le Président.

Nom.....Prénom

Signature

Signature